



Projet éducatif

GÉNÉRAL

But du projet éducatif

École de l'Espace-Jeunesse (100)

L'école de l'Espace-Jeunesse définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.
(LIP, article 209.2);
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3).



La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Mission

Tout en tenant compte des besoins et des capacités de nos élèves, l'école de l'Espace-Jeunesse a pour mission le développement intégral et optimal de la personne et sa participation sociale. Pour ce faire, les apprentissages proposés aux élèves sont liés au développement de l'autonomie, de la communication et de la responsabilisation.



VISION ET VALEURS

Vision

L'école de l'Espace-Jeunesse vise à offrir des services spécialisés à nos élèves dans un environnement adapté, par une équipe mobilisée et compétente et en partenariat avec la famille et le réseau.

Valeurs

L'école de l'Espace-Jeunesse a déterminé 5 valeurs qu'elle juge importante dans la réalisation de sa mission.

Le respect qui se traduira dans le quotidien par respecter les élèves, les parents, les collègues et les partenaires en paroles et en gestes, enseigner des moyens de gestion des émotions et respecter la confidentialité.

La cohérence sera présente en se conformant aux décisions prises en équipe et en offrant à nos élèves un encadrement cohérent et constant.

La collaboration se vivra en échangeant de façon constructive, en participant activement aux rencontres d'équipe, en partageant notre expertise et en s'entraidant entre collègues.

L'ouverture favorisera l'ouverture aux nouvelles pratiques, la créativité dans nos moyens d'enseigner et d'intervenir ainsi que d'être à l'écoute de nos élèves et de nos collègues.

Le professionnalisme se reflétera en assumant le rôle qui nous est confié avec engagement et dans le respect des autres et en reconnaissant les expertises de chacun.



CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉCOLE

Environnement externe

L'école de l'Espace-Jeunesse est une école spécialisée à mandat régional de la Commission scolaire des Samares. Elle est située à St-Charles-Borromée dans une nouvelle bâtisse construite en 2015. À proximité se trouvent le Centre hospitalier régional de Lanaudière, des commerces, des restaurants et d'autres écoles de la commission scolaire. L'école de l'Espace-Jeunesse accueille des élèves de tout Lanaudière nord ainsi que quelques élèves de Lanaudière sud à la suite d'ententes extraterritoriales avec la Commission scolaire des Affluents. Au total, nos élèves proviennent de 6 MRC différentes. Nous sommes identifiés au décile 8 des indices de défavorisation. Plus de 25% de notre clientèle réside en famille d'accueil, 31% avec la mère, 6% avec le père et 38% avec leur mère et leur père. Un partenariat est établi avec le CISSS où l'école reçoit les services d'une infirmière auxiliaire à temps complet ainsi qu'une équipe de réadaptation mise en place (physiatrie, physiothérapie, orthophonie et éducation spécialisée).



Environnement interne

L'école existe depuis plus de 40 ans, toutefois son mandat a changé au fil des années. Présentement, elle accueille 92 élèves âgés entre 5 et 21 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne, sévère à profonde associée à un trouble relevant du spectre de l'autisme, de la psychopathologie ou des élèves polyhandicapés.

La répartition de la clientèle est comme suit :

1. 1 groupe préscolaire
2. 2 groupes DIMS primaire-secondaire
3. 6 groupes DIMS-TSA primaire-secondaire
4. 1 groupe DIMS – soutien-émotif
5. 5 groupes DIP dont 2 polyhandicapés
6. 9 élèves bénéficient d'une scolarisation à domicile en raison d'une santé précaire ou de troubles graves d'adaptation et de comportement

L'école compte 70 membres du personnel selon les corps d'emploi suivant :

7. 16 enseignants et enseignantes en adaptation scolaire et 8 enseignants et enseignantes spécialistes
8. 19 techniciens et techniciennes en éducation spécialisée
9. 19 préposés et préposées aux élèves handicapés
10. 2 personnels de soutien manuel
11. 1 secrétaire
12. 1 direction d'établissement
13. les services professionnels suivants : 2 jours de psychologie, 5 jours en psychoéducation, 3 jours en orthophonie, 4 jours en ergothérapie et 1 journée de services pédagogiques

Les programmes enseignés sont les suivants :

14. Le programme préscolaire
15. Le programme CAPS (compétences axées sur la participation sociale) primaire et secondaire
16. Le programme DÉFIS (démarche éducative favorisant l'intégration sociale)
17. Le programme DIP (déficience intellectuelle profonde)



L'école dispose de salles spécialisées afin de répondre aux divers besoins des élèves notamment une salle sensorielle, une salle d'activation, une salle d'eau, une salle pour des modalités particulières de scolarisation, une salle de repos ainsi que 3 salles d'isolement.

Il est important de souligner que notre clientèle présente une vulnérabilité au niveau, entre autre, de la santé, de la communication, de l'autonomie et des habiletés sociales. En ce sens, il est primordial de privilégier des interventions qui rendent les élèves davantage disponibles aux apprentissages afin de faciliter éventuellement une intégration harmonieuse en société. Ce qui constitue un enjeu majeur pour l'école, la famille et la société qui les accueillent.

L'école dispose d'un budget initial de 76 411\$. Celui-ci est bonifié de 30 000\$ afin de supporter l'enseignement pour les élèves difficilement scolarisables présents à l'école. La Fondation Espace-Jeunesse Lanaudière supporte également l'école en offrant, en outre, un service de musicothérapie, zoothérapie ainsi que du matériel adapté.



FORCES ET ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Forces

Au niveau du personnel de l'école

1. Connaissance de la clientèle
2. Services complémentaires
3. Travail d'équipe- entraide – collaboration
4. Expertise développée
5. Stabilité du personnel
6. Sentiment d'appartenance
7. Investissement du personnel
8. Formation continue mieux adaptée à notre réalité
9. Bienveillance
10. Intervention préventive
11. Diminution des arrêts de travail (accident, épuisement)
12. Direction d'établissement à temps plein pour l'école
13. Lien significatif entre le personnel, les élèves et les parents
14. Le ratio personnel/élève

Au niveau des élèves de l'école

15. Sentiment d'appartenance
16. Capacité d'adaptation
17. Lien significatif entre le personnel, les élèves et les parents

Au niveau des familles et des partenaires

18. Travail d'équipe- entraide – collaboration
19. La Fondation Espace-Jeunesse Lanaudière
20. Lien significatif entre le personnel, les élèves et les parents
21. L'implication et l'ouverture des parents au Conseil d'établissement

Au niveau de l'environnement physique

22. Aménagement physique des lieux (nouvelle bâtisse adaptée)
23. La proximité de l'hôpital
24. Proximité des partenaires (ville)



Zones de vulnérabilité

Au niveau du personnel de l'école

1. Rôles et mandats de l'école VS partenaires
2. Seule école spécialisée de notre CS (échange)
3. Formation continue pour le personnel de soutien
4. Protéger davantage le temps d'enseignement
5. Harmonisation des apprentissages en tenant compte d'une progression
6. Harmonisation des pratiques (conventions sociales, sexualité, etc.)
7. Peu de modèles masculins
8. Processus d'embauche VS respect des conventions collectives
9. Non-respect du début du processus TÉVA dès 16 ans

Au niveau des élèves de l'école

10. La complexité des diagnostics de nos élèves
11. Santé précaire de nos élèves
12. Comorbidité dans les diagnostics
13. Les difficultés de communication chez nos élèves
14. Violence physique en lien avec l'imprévisibilité des élèves
15. La participation sociale des élèves

Au niveau des familles et des partenaires

16. Épuisement des parents : collaboration-communication
17. Non stabilité dans le réseau de la santé : partenaires
18. Rôles et mandats de l'école VS partenaires
19. La méconnaissance de notre école dans les communautés

Au niveau de l'environnement physique

20. Distance de l'école
21. Le coût de roulement (plusieurs bris et le coût élevé du matériel adapté)
22. Le réseau informatique pour soutenir l'accès à la technologie disponible
23. La cour de récréation
24. La complexité dans les transports (distance, transfert)



ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Enjeu 1

La disponibilité 1

Orientation 1

Augmenter la réceptivité des élèves 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Mettre en place rapidement des moyens d'aide afin que 90% des élèves les utilisent	<ol style="list-style-type: none">1. Le nombre d'élèves qui utilisent un outil de communication2. Le nombre d'élèves ayant des moyens sensoriels3. Le nombre d'élèves qui fréquentent les salles d'isolement4. Le nombre d'élèves ayant une prévention active5. Le nombre d'élèves étant scolarisés à domicile6. Le nombre d'élèves recevant un service externe en réadaptation	D'ici juin 2022



Enjeu 2

La participation sociale 1

Orientation 2

Assurer une transition harmonieuse école-vie active. 1

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Multiplier les contextes d'apprentissage (généralisation) afin que 100% de nos élèves finissants vivent une transition harmonieuse	<ol style="list-style-type: none">1. Le nombre d'élèves en stage à l'externe2. Le nombre d'élèves ayant une démarche TEVA dès l'âge de 18 ans3. Le nombre d'échanges/rencontres avec la famille4. Le nombre d'échanges/rencontres avec les partenaires	D'ici juin 2022